

ACADÉMIE D'ALGER

س

المراكز الاجتماعية

Centres sociaux

MARS - AVRIL - MAI 1958

BULLETIN DE LIAISON
D'INFORMATION ET DE
DOCUMENTATION

9

S O M M A I R E

Editorial.....	3
Lectures pour nouveaux alphabètes.....	5
Equipement immobilier du Centre Social.....	10
Stage de Formation Pédagogique et Sociale de Levallois-Perret	18
Pour la Coopération.....	25
Vulgarisation agricole.....	34
Vie des Centres	37
La Coopérative d'eau de Bel-Air (Texte en arabe)	40

N° 9
Mars-Avril-Mai 1958

Diffusé par le Service des Centres Sociaux
35 bis, rue Luciani - EL BIAR (Alger)
Tél. 736.86 et 737.24

EDITORIAL

Les bons sentiments, a-t-on dit, ne font pas la bonne littérature; les bons sentiments et la bonne volonté ne suffisent pas à bien faire une tâche éducative. Voici les Centres Sociaux placés devant des missions non pas exactement nouvelles, mais précisées dans leurs cadres : mission de préscolarisation et de détection des meilleurs éléments confiés ensuite à l'école; mission de désanalphabétisation des adolescents urbains inemployés; mission de formation humaine pour ces mêmes adolescents lorsqu'ils sont porteurs d'un petit bagage scolaire; pour les premiers, un cycle de deux années, entre 8 et 10 ans, qui doit les conduire, en élaguant les enseignements annexes ou en les distribuant sous des formes très différentes des formes traditionnelles, du point zéro au niveau cours moyen; les amener à faire en deux ans ce que font les autres en quatre; pour ceux-là, un cycle de six mois pour leur faire acquérir un vocabulaire minimum, leur permettre la lecture courante et leur donner des notions élémentaires de calcul; pour ceux-ci enfin, un cycle de deux ou trois mois, pour faire d'eux des hommes capables de vivre honnêtement et dignement, d'entrer et de tenir leur place dans les milieux du travail, d'être non pas la charge, mais l'élan et l'élément constructif d'une cité. Trois publics, pris dans des milieux différents, à des âges et à des niveaux différents, conduits à des buts différents par des chemins qu'il nous faut nous-mêmes tracer et ouvrir.

On ne laisse pas de nous crier que toutes ces tâches sont " urgentes ". " Il n'y a pas d'affaires urgentes, me disait un jour un vieux, haut et avisé fonctionnaire, il n'y a que des affaires en retard ! Cela est trop vrai; mais urgence ou retard, on ne bâcle pas des programmes en quelques jours, on n'invente pas du personnel qualifié en quelques semaines. Le danger est évident de ces " bons moniteurs dévoués et dynamiques ", ayant même des facultés " d'accrochage ", mais incapables une fois qu'ils ont " accroché " leurs publics de conduire quelque part ce train à qui nul n'a fixé de destination; le danger est évident d'un activisme facile et factice, d'une animation superficielle et éphémère, qui ne débouche sur rien.

Si nous acceptons les trois missions définies ci-dessus, c'est que, au contraire de certaines initiatives qui ne sont que généreuses, elles font partie de constructions cohérentes et que la continuité de l'effort éducatif y est garantie; c'est aussi que, là encore, d'une manière très précise, les Centres Sociaux sont le trait d'union entre le groupe sous-évolué et l'institution à laquelle nous parviendrons à accrocher le groupe. La première tâche n'a de sens que si elle permet en effet d'insérer dans l'école ceux qui méritent d'en bénéficier et, deuxième condition, si cette école même, n'abandonnant plus à 14 ans un jeune insuffisamment formé, mais prolongeant ses cycles par

des cours complémentaires d'enseignement général ou professionnel, mène l'adolescent jusqu'au bout du chemin. Les autres tâches n'ont de sens que parce qu'elles sont le rassemblement préalable, l'information donnée sur le parvis de l'usine ou du centre de formation et qu'elles constituent le premier pas du groupe vers l'emploi et le salaire. Et toutes présupposent un ensemble soigneusement élaboré de programmes et de méthodes, un personnel particulièrement qualifié, si l'on ne veut pas, par précipitation et par goût des verticales dans les graphiques, courir à l'échec.

On trouvera dans ce bulletin, comme dans les précédents, quelques aperçus sur nos recherches pédagogiques et sur la formation de nos cadres. Nous avons parfois tendance à considérer que ceci constitue aujourd'hui l'essentiel presque de notre tâche, formés que nous sommes à croire à l'importance, dans toute construction éducative, de la solidité des soubassements.

Du reste, le sérieux d'une doctrine et la qualification d'un personnel, cela n'empêche pas les " bons sentiments ", et nous savons d'autre part la place que doivent avoir dans notre action quotidienne le " dynamisme ", le dévouement, le respect de l'homme.

Ch. AGUESSE

LECTURES POUR NOUVEAUX ALPHABETES

Le Centre de Recherches Pédagogiques du Service des Centres Sociaux consacre une part de ses activités à rédiger et diffuser une série de publications. Leur conception et leur utilisation appellent un certain nombre de remarques.

PRESENTATION MATERIELLE

Chacune de ces publications se présentera sous l'aspect d'une modeste brochure : trente deux pages généralement. Un format commode (13 x 21 cm-in 8 carré) permet l'emploi d'un caractère typographique d'une belle lisibilité.

Toute brochure comportera une double rédaction :

- . une gravure ou un cliché photographique, éclairé d'un texte très bref (cinq à six lignes), illustrera la page de gauche. Ce texte utilisera les ressources réduites offertes par un vocabulaire de base, volontairement limité à six cent cinquante mots. La justification de ce vocabulaire sera rapidement donnée plus loin.

- . le thème du texte précédent sera repris sur la page de droite qui l'exploitera plus largement. La rédaction de cette page se référera en effet à un vocabulaire plus riche que le précédent : mille trois cents mots.

Dans leur conception matérielle ces brochures s'inspirent des publications d'éducation de base de la collection "MIEUX VIVRE".

IMPERATIFS EDUCATIFS

Plan de production, mise au point et réalisation de ces brochures ne sont pas considérées par l'Equipe Pédagogique comme une activité "indépendante et gratuite", coupée de ses autres soucis. Au contraire elles dépendent étroitement des mêmes préoccupations pédagogiques et s'intègrent dans une conception générale de l'enseignement. Ces brochures sont pensées, non pour être diffusées par les différents Centres Sociaux, mais pour être utilisées par eux dans leurs activités éducatives, à titre d'auxiliaire pédagogique. Il ne faudrait pourtant pas les tenir pour des "outils universels"; leurs conditions d'emploi sont limitées et leurs objectifs précis. Pour mieux cerner cette fonction d'auxiliaire pédagogique et son champ d'application il convient de préciser :

- . la nature du public auquel s'adressent ces brochures
- . les objectifs qu'elles visent
- . Leur utilisation pédagogique

LES LECTEURS DES BROCHURES

L'ambivalence apparente de ces brochures, qui comportent un texte et une illustration, pourrait inciter l'éducateur à envisager leur emploi sous un double

aspect : le texte pour les alphabètes, les illustrations pour les analphabètes. Simplification séduisante, mais génératrice d'erreurs qu'il importe de dissiper.

En aucune façon ces brochures ne sont destinées à un public alphabétisé : entendre par là le public qui a suivi avec fruit un cycle normal d'études primaires. A ce public les éditions du secteur commercial offrent une matière plus riche que celle de nos brochures et présentée sous une forme moins sommaire.

Inversement, bien qu'illustrée, une brochure ne peut être considérée comme un "mutus liber" pour analphabètes. Ces illustrations ne sont pas conçues pour véhiculer un enseignement par l'image. Elles illustrent un texte; bien mieux elles appellent le texte pour les expliciter.

Une fois écarté l'analphabète et l'alphabète, reste le lecteur d'élection de nos brochures : le semi-analphabète. Ce "semi-analphabète", on le nomme aussi "ex-analphabète" ou "nouvel-alphabète"; dénomination indécise; mais elle a le mérite de révéler la situation "marginale" de ce lecteur qui a maîtrisé les mécanismes de la lecture et du langage mais ne possède ni l'habitude, ni le goût, ni même peut-être le "sens" de la lecture.

Ces "ex-analphabètes" sont d'origines diverses : l'ex-analphabète qui a suivi un cycle d'études primaires écourté; celui qui a bénéficié d'une scolarité complète mais qui a regressé faute d'occasions d'utiliser son savoir; enfin celui qui a été fraîchement alphabétisé dans un Centre Social ou dans un Cours d'Adultes.

LES OBJECTIFS

Les lacunes du public semi-analphabète viennent d'être précisées; l'utilisation pédagogique des brochures doit permettre de les éliminer et de leur substituer :

- . l'habitude de lire : renforcement et fixation des mécanismes, assouplissement des habitudes du bon lecteur, en donnant les occasions de lire des textes compréhensibles.
- . le "sens" de la lecture : les textes sont rédigés en un français correct mais très simple, n'offrant aucun obstacle à la compréhension; ce qui permet non de "déchiffrer" mais de "lire" par une saisie immédiate de la signification du texte.
- . le besoin de lire : la brochure n'est pas conçue pour donner le goût de la lecture "gratuite", le plaisir du "lire pour lire". Elle cherche à faire comprendre au nouveau lecteur que la lecture est pour lui une "fonction nouvelle" un "sens" nouveau qui lui procure un "moyen" nouveau de vivre. Pour cela les brochures seront centrées sur les problèmes dominants du mieux vivre quotidien : problèmes professionnels, domestiques, problèmes sanitaires, problèmes

de la vie sociale que l'on heurte chaque jour. Mais il est illusoire de penser que le fait de rattacher une brochure à l'un des soucis majeurs du lecteur suffira à solliciter son intérêt; si la brochure se contente de véhiculer des "notions", utiles certes, mais inopérantes, le but ne sera pas atteint. Pour nos lecteurs il ne s'agit pas de "savoir" mais de "pouvoir", la lecture doit lui permettre d'accroître ses moyens d'action. L'attitude de notre lecteur ne peut être celle du lecteur de roman policier qui, la dernière page du livre tournée, relègue définitivement son livre sur un rayon de bibliothèque : une fois le mystère percé, le roman n'a plus rien à apporter. Différente aussi de l'attitude du lecteur d'ouvrages de vulgarisation scientifique qui a le sentiment, fallacieux sans doute, d'avoir augmenté le volume de ses connaissances d'un savoir nouveau; pour nos lecteurs un savoir de ce genre serait un savoir "mort". Nos brochures doivent éviter de prendre l'un ou l'autre de ces aspects; on ne doit point en épuiser le contenu en une seule lecture; il est souhaitable qu'elles demeurent pour le lecteur des instruments permanents auxquels il se réfèrera lorsque les circonstances l'exigeront; d'où le rôle de guide, de memento que nous voulons donner à ces publications. Se reporter à un texte écrit pour trouver la solution d'une difficulté de la vie quotidienne, nous pensons que c'est là l'un des réflexes à créer pour faire comprendre au nouvel alphabète que la lecture n'est pas un luxe mais une fonction.

NORMALISATION DE L'ENSEIGNEMENT

A présent que sont définis quelques uns des buts éducatifs de nos brochures une observation d'une grande importance s'impose. Si la brochure doit intervenir à un certain stade de notre enseignement, encore faut-il que l'enseignement antécédent soit conçu pour permettre cette intervention; de là découle la nécessité d'une "normalisation" de l'enseignement dans les différents Centres Sociaux. Il n'est pas dans notre propos de développer cette question présentement, mais de rappeler quelques impératifs. La brochure devant être lue et comprise, il est indispensable qu'un premier cycle d'étude préalable à l'emploi de la brochure comporte :

- . l'assimilation et la maîtrise de tous les mécanismes de la lecture
- . une connaissance élémentaire du français. C'est dans ce domaine de la langue française que la nécessité d'une "normalisation" est la plus évidente. Les brochures étant rédigées à partir d'un vocabulaire fondamental de six cent cinquante mots, et n'utilisant qu'un certain nombre de formes et tournures grammaticales et syntaxiques, il est indispensable que ce vocabulaire, à l'exclusion de tout autre, et cette "grammaire" aient été assimilés par les lecteurs de nos publications. (L'Equipe Pédagogique a mis au point ces deux documents : vocabulaire et nomenclature grammaticale; ils pourront être prochainement diffusés dans les Centres).

Un tel programme d'enseignement de la lecture et du français doit être considéré comme une propédeutique, constituant un cycle d'études d'une durée d'environ six mois.

LE DEUXIEME CYCLE D'ENSEIGNEMENT

L'utilisation de la brochure pourrait permettre d'aborder un second cycle d'enseignement dont les buts seraient :

- . la lecture courante et intelligente
- . le passage à un vocabulaire de mille trois cents mots.

Deux emplois de ces brochures semblent possible, l'utilisation individuelle et l'utilisation collective.

. l'utilisation individuelle : par un public qui, ayant suivi le premier cycle d'alphabétisation n'a pas le loisir d'en suivre un second. La participation au second cycle, par la lecture individuelle chez soi et non au Centre Social, présente pour le lecteur un certain nombre de difficultés. Elles ne sont pas insurmontables, cependant elles existent ; aussi, à l'utilisation individuelle de la brochure, faut-il préférer :

. l'utilisation collective au Centre Social, sous la direction d'un moniteur expérimenté. Dans ces conditions la brochure devient l'occasion :

- de lectures collectives
- d'exercices de vocabulaire et d'élocution
- d'initiation à des notions nouvelles librement discutées.

ELABORATION DES BROCHURES

Nous terminerons ces quelques considérations sur les brochures d'éducation de base en présentant très schématiquement les étapes de l'élaboration d'une d'entre elles .

I - Plan de production

. Il est essentiellement conditionné par des impératifs budgétaires qui déterminent le nombre, le format et le nombre d'exemplaires de brochures à réaliser dans l'année.

. Le choix des thèmes à traiter dépend de l'implantation actuelle des Centres Sociaux (problèmes particuliers au prolétariat des grandes villes : Alger, Oran, Constantine et Bône - problèmes ruraux particuliers à la vallée du Chélib) .

. il s'agit ensuite de déterminer parmi les problèmes évoqués au paragraphe précédents ceux qui se prêtent à être traités par la brochure et de rechercher la solution de ces problèmes .

. toutes ces données étant rassemblées, un " planning " de production peut-être mis sur pied.

2 - Réalisation d'une brochure : Trois compétences interviennent dans la conception .

. le technicien : c'est celui qui connaît la solution à apporter au problème abordé dans la brochure. Il n'appartient généralement pas au Service des Centres Sociaux. Ce peut être un particulier ou le technicien d'une administration, ingénieur agricole, médecin, vulgarisateur de SAR etc... Le technicien fournit à l'équipe pédagogique la matière de la brochure.

. le pédagogue : ce dernier ne sait pas ce qu'il y a à dire mais sait comment le dire. Il ne peut se passer des indications fournies par le technicien; à partir des données précisées par le technicien, il rédige la brochure en tenant compte de toutes les exigences pédagogiques analysées ci-dessus.

. le dessinateur ou le photographe chargé d'illustrer la brochure. Il est choisi parmi le personnel du Centre Expérimental (laboratoire) et travaille sous la direction du pédagogue.

La confection est l'oeuvre du Centre Expérimental (laboratoire) qui assure l'impression de la brochure.

EQUIPEMENT IMMOBILIER
DU CENTRE SOCIAL (1)

On trouvera ci-après (page 13) les plans des trois bâtiments constituant le Centre Social type. Précisons que la réalisation de cet ensemble suppose une population "à traiter" suffisamment importante (6.000 personnes). Pour une population plus faible, on peut n'installer que deux bâtiments (le pavillon social et un bâtiment éducatif); inversement, dans le cas de population agglomérée nombreuse, il est possible de prévoir un troisième bâtiment éducatif.

Le "Pavillon Social" est le seul bâtiment à destination constante. Il reçoit le public des deux sexes se présentant pour les soins ou recherchant les services du secrétariat social. Il abrite en outre le bureau de la direction. La disposition des pièces a été étudiée pour permettre les rotations nécessaires. L'usager se présentant au porche d'entrée est soit introduit dans le secrétariat, soit dirigé vers la salle d'attente; la salle de soins communique avec la salle d'attente pour le passage des malades, et avec le secrétariat pour tous contacts éventuels; le bureau de la direction communique avec le secrétariat et dispose d'une issue particulière; enfin, à travers un petit vestibule central, les W.C. sont accessibles aux occupants des quatre pièces.

Les bâtiments éducatifs sont simplement numérotés "1" et "2" sur le plan-type, précisément parce qu'ils n'ont pas à l'avance de destination rigide. Ils sont affectés par le centre l'un aux hommes, l'autre aux femmes, le choix se faisant en fonction des besoins à satisfaire et des commodités locales. Cette affectation demeure permanente pour le bâtiment éducatif n° 2 qui comprend deux salles d'éducation de grandeur moyenne (58 M2 et 41 M2), ainsi qu'un magasin de 9 M2 (à usage d'entrepôt pour le mobilier en excédent, ou éventuellement pour les fournitures d'atelier). Par contre le bâtiment n° 1, qui comporte, outre une salle moyenne (53 M2) une grande salle de 82 M2 pouvant contenir 99 auditeurs attablés face à un tableau ou un écran, est susceptible à cause de cela, et à l'heure où il est évacué par son public attiré, de servir au public de l'autre sexe ou à un public mixte.

Ces dispositions procèdent d'un souci d'économie; elles représentent notre politique du "plein emploi des locaux". Le centre social donne "un peu à chacun" pour qu'il y en ait pour tous; il n'est pas fait pour des usagers "intensifs" qui viendraient assidument chacun 6 heures par jour à l'établissement. Dans ces conditions, si nous avions voulu réserver en propre à chaque genre de public la salle qui lui était nécessaire (parfois pour quelques heures seulement par semaine), ce sont des ensembles deux ou trois fois plus vastes qu'il aurait fallu prévoir pour chaque centre; nous estimions ne pas avoir le droit de commettre un tel gaspillage. Ce même souci d'économie - ou de "rendement" - nous a fait retenir, pour les dimensions de chaque salle, des normes permettant de perdre le moins de place possible en fonction du mobilier-type que nous avons à disposer; tel ce clown qui tirait à lui le piano pour

l'approcher de son tabouret, nous avons paradoxalement tracé les plans de nos salles autour de nos meubles ! C'est ainsi notamment que la largeur standard de tous nos bâtiments, qui est de 6,60 entre axes (laissant 6,48 à l'intérieur) correspond à la longueur d'une rangée de 3 de nos tables à 3 places de type normalisé y compris la distance pour un passage convenable; quant aux longueurs des salles, elles représentent des multiples variés de la largeur d'une rangée standard augmentés du dégagement nécessaire au tableau ou à l'écran. Enfin une autre économie très appréciable est obtenue, si besoin est, par l'aménagement au bâtiment N° 1 d'une cloison mobile qui permet, soit de séparer la salle A de la salle B, soit repliée, de disposer d'une seule vaste salle de réunion ou de spectacle, pouvant contenir 350 personnes.

Chaque centre dispose ainsi, sous un espace limité, de locaux suffisants pour lui permettre d'assurer, simultanément ou par roulement, toutes les activités éducatives qu'il peut être à même de dispenser. La nature, le volume et la fréquence de ces activités différant d'un endroit à l'autre, il appartient au Chef de Centre de choisir, en fonction de chaque besoin, parmi les nombreuses combinaisons que peut offrir la répartition des salles. A titre d'illustration, nous avons présenté par des croquis schématiques quelques unes des solutions possibles, et nous les commentons ci-après. Les 3 premières solutions supposent une cloison mobile au bâtiment N° 1; cette condition n'est plus requise dans les 2 autres qui sont alors valables pour les cas où on peut disposer, en dehors du Centre Social, d'une grande salle pour les réunions éducatives ou récréatives.

SOLUTION 1 (1er temps). Le public féminin est plus nombreux; on affecte le bâtiment 1 aux femmes, le 2 aux hommes. Dans chaque cas, la plus grande salle est réservée à l'alphabétisation (utilisant des moyens audio-visuels), la plus petite aux travaux pratiques (éducation domestique chez les femmes, atelier de préformation professionnelle chez les hommes).

SOLUTION 2 (1er temps). Les questions pratiques paraissent plus urgentes et attirent plus de monde que l'alphabétisation : on inverse, dans chaque bâtiment, la distribution des salles.

SOLUTION 3 (1er temps). Le public masculin est le plus nombreux, mais ne requiert pas l'installation d'atelier, le besoin essentiel étant l'éducation agricole. On affecte le bâtiment 1 aux hommes; l'alphabétisation occupe la salle A; dans la salle B, l'éducation agricole sous son aspect théorique (l'aspect pratique étant traité sur le terrain même) permet de rassembler un grand nombre de personnes, puisqu'elle ne nécessite comme mobilier que des sièges (par contre, on ne pourrait installer d'atelier dans une salle à cloison mobile, en raison de la difficulté de déplacer le mobilier -) (établis, etc...) au moment de la transformation de la salle. Dans le bâtiment 2, la répartition des activités féminines est celle de la solution 1, mais elle peut évidemment s'inverser.

SOLUTION 1-2-3 (2ème temps). La cloison mobile du bâtiment 1 étant repliée, la grande salle ainsi obtenue reçoit le public maximum de tout genre. En principe, le bâtiment 2 est à ce moment-là inutilisé; mais il va de soi qu'il peut continuer à être occupé par ses habitués au cas où la réunion voisine ne concernerait qu'un public homogène et différent de celui du bâtiment 2.

SOLUTION 4 . Si le village ou le quartier où est établi le centre social possède une grande salle ("salle des fêtes" ou autre) et peut la mettre à notre disposition pour les réunions intéressant toute la population, on a divisé le bâtiment 1 par une cloison à demeure. Cela permet alors - pour le cas où le public masculin est le plus nombreux - d'installer en un atelier de préformation professionnelle assez spacieux et de réserver la salle A à l'alphabétisation. Dans le bâtiment 2, répartition classique des activités féminines (alphabétisation et éducation domestique).

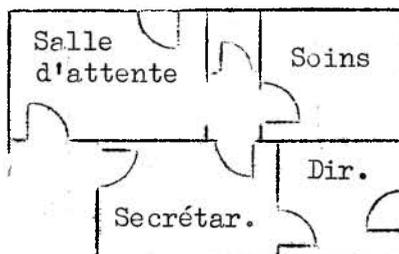
SOLUTION 5 . (1er temps). Le bâtiment est pourvu comme dans la solution précédente d'une cloison fixe; le public des deux sexes est nombreux, et en outre les besoins locaux conduisent à décider - (c'est le cas dans certains centres urbains) - l'installation de deux ateliers distincts, par exemple bois et fer (ou fer - électricité). Le bâtiment 1 est affecté aux femmes pour la plus grande partie de l'horaire, et selon la disposition de la solution 1 (toujours susceptible d'inversion); dans le bâtiment 2 sont installés à demeure les deux ateliers masculins.

SOLUTION 5 . (2ème temps). Comme complément indispensable des dispositions précédentes, la grande salle 1 - A fait à certaines heures place aux hommes pour l'alphabétisation. Le reste des bâtiments peut être alors inoccupé, mais on peut aussi bien maintenir ouvert au bâtiment 2 un atelier (voire les deux) s'il est réservé à des usagers n'ayant pas à suivre la séance d'alphabétisation.

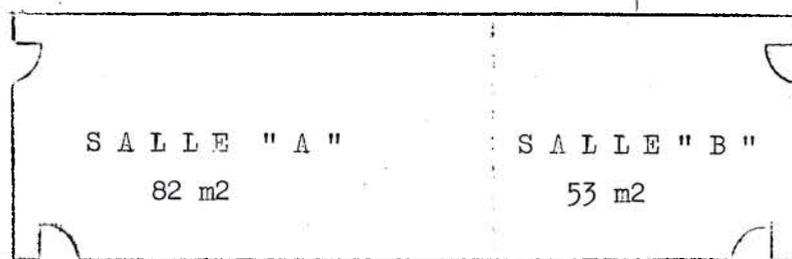
Ces différentes solutions ne constituent que des exemples; leur tableau n'a pas un caractère limitatif, puisque aussi bien avec 4 éléments il est arithmétiquement possible de composer 24 combinaisons. Nous avons voulu simplement montrer que chaque Chef de Centre dispose d'un potentiel de locaux "polyvalents" qu'une utilisation rationnelle doit lui permettre de garnir au mieux des intérêts de la population à laquelle ils sont destinés.

Le Centre Social "type", où se combinent le pavillon social et deux bâtiments éducatifs, n'est toutefois pas le centre social universel. Il peut arriver que cet ensemble soit insuffisant au regard de l'importance de la population; on installe alors un quatrième bâtiment, qui est soit du type éducatif N° 1, soit N° 2. Dans ce cas, il est généralement possible d'affecter en permanence un bâtiment éducatif aux hommes, l'autre aux femmes, et de réserver chaque salle à une même activité. On spécialisera alors de préférence ces deux bâtiments dans les activités à caractère manuel, et le troisième bâtiment éducatif (divisé ou non par une cloison mobile) sera affecté par roulement à l'alphabétisation en "grande masse" des publics de l'un et l'autre sexe ainsi qu'aux séances éducatives ou récréatives pouvant grouper un public mixte. Au-delà d'un centre à 4 bâtiments, il n'est pas souhaitable d'envisager

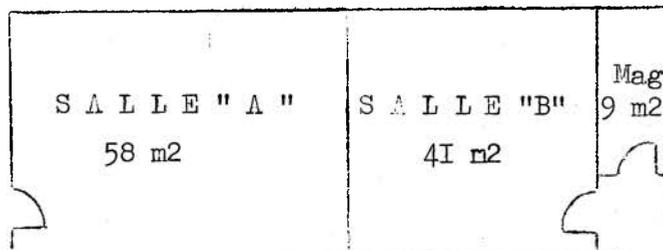
P A V I L L O N S O C I A L



B A T I M E N T E D U C A T I F N ° 1



B A T I M E N T E D U C A T I F N ° 2



FEMMES

SOLUTION I (1er Temps)

HOMMES

Alphabétisation femmes (99 pl)	Educat. domestique (50 pl)
-------------------------------------	---------------------------------

Alphabétis. hommes	Atelier préform professionnelle (24 postes)	Mag.
--------------------	---	------

FEMMES

SOLUTION 2 (1er Temps)

HOMMES

Education domestique (80 pl)	Alphabétis. femmes (54 pl)
-----------------------------------	---------------------------------

Atelier préformation professionnelle (35 postes)	Alphabétisation hommes (36 pl)	Mag.
--	--	------

HOMMES

SOLUTION 3 (1er Temps)

FEMMES

Alphabétisation hommes (99 pl)	Education agricole (120 pl)
-------------------------------------	----------------------------------

Alphabétis. femmes (63 pl)	Educ. domestique (40 pl)	Mag.
---------------------------------	-------------------------------	------

MIXTE

SOLUTION I-2-3 (2ème Temps)

Réunions éducatives ou récréatives (350 pl)
--

(néant)	(néant)	Mag.
-----------	-----------	------

HOMMES

SOLUTION - 4

FEMMES

Alphabétisation hommes (99 Pl)	Atelier Préformation professionnelle (30 postes)
-----------------------------------	--

Alphabétisation femmes (63 pl)	Educ. domestique (40 pl)	Mag.
--------------------------------------	-----------------------------	------

FEMMES

SOLUTION - 5 (1er Temps)

HOMMES

Alphabétisation femmes (99 pl)	Educ. domestique (50 pl)
-----------------------------------	-----------------------------

Atelier bois (35 postes)	Atelier fer et électricité (30 postes)	Mag.
-----------------------------	--	------

HOMMES

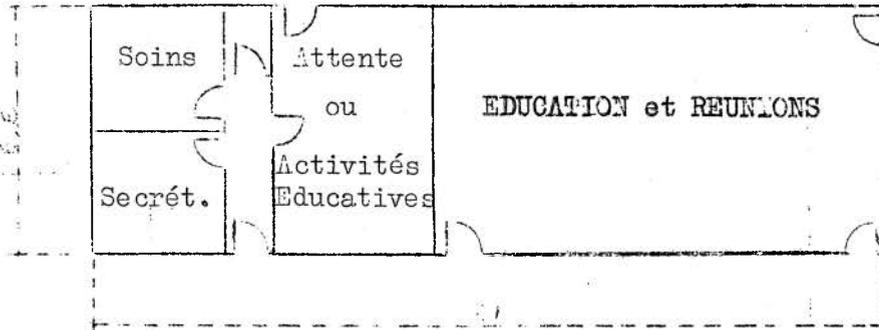
SOLUTION - 5 (2ème temps)

HOMMES

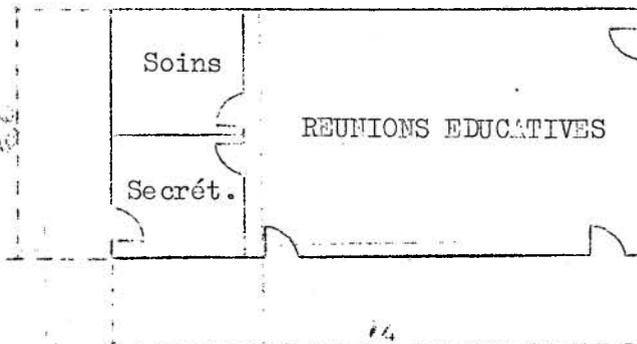
Alphabétisation hommes (99 pl)	(néant)
-----------------------------------	---------

(néant)	Atelier fer et électricité (30 postes)	Mag.
---------	--	------

CENTRE ANNEXE



PAVILLON A USAGE INTERMITTENT



d'extension, quel que soit le chiffre de la population, car on sortirait alors de la conception autant que de l'esprit du centre social; si les besoins sont énormes, mieux vaut les fractionner géographiquement en établissant deux centres à une certaine distance l'un de l'autre.

Inversement, et plus fréquemment, le chiffre de la population peut ne pas justifier l'implantation d'un centre "complet" à 3 bâtiments. Si l'on veut néanmoins installer un centre social autonome, on le limite au pavillon social (qui ne peut être amputé) et à un bâtiment éducatif qui se trouve alors partagé entre le public des deux sexes; ce partage peut se faire soit par roulement, soit en affectant simultanément à chacun la moitié des locaux (dans ce cas, ce sont les activités qui s'opèrent par roulement).

Mais il existe encore des possibilités d'établissement qui se situent à un stade au-dessous du petit centre autonome, et pour lesquelles nous avons été amenés à étudier des bâtiments spéciaux dont les plans sont figurés à la page 16; il s'agit soit du centre annexe, soit du pavillon à usage intermittent. Le Centre annexe, établi généralement dans un douar ou une "fraction" dépend d'un centre principal situé à quelques kilomètres et qui lui détache tous les jours une petite équipe (c'est le cas notamment de l'annexe de BOUINAN - CHEBLI à TABAINETT, et de l'annexe de LAVARANDE à DJELIDA il correspond à des besoins limités, mais qui supposent tout de même une certaine population agglomérée. Il est constitué par un bâtiment unique de 133 m², qui est une sorte de concentré du centre social type : il maintient en effet, sous une superficie réduite, les possibilités essentielles du centre social, un secrétariat, une salle de soins, une salle mixte servant alternativement à l'attente ou à des activités éducatives, une grande salle d'éducation ou de réunions. Quant au pavillon à usage intermittent, il représente un stade plus élémentaire encore; tenant à la fois du pavillon de chasse et du refuge de montagne, il reçoit certains jours seulement une équipe de pointe qui lui est envoyée par le centre permanent situé à une certaine distance (c'est le cas par exemple du pavillon de ZEDDINE, dépendant du centre de ROUINA-MINE) il sert à dispenser un minimum d'action sociale et éducative à une population éparsse qui se rassemble là périodiquement (généralement à l'occasion du marché). C'est un bâtiment de 90 M² comportant essentiellement une grande salle où on réunit le public; deux petites pièces contigües sont réservées aux soins et au secrétariat et communiquent avec la grande, qui sert de salle d'attente en cas d'intempéries.

(à suivre)

STAGE DE FORMATION PEDAGOGIQUE ET SOCIALE

de

LEVALLOIS-PERRET

Depuis la création du Service en 1955, la formation des équipes animatrices des Centres Sociaux est une de nos préoccupations constantes. Plusieurs stages de 10 à 15 jours ont été organisés en Algérie au sein même du Service, souvent avec le concours de personnalités extérieures et de spécialistes de l'Education de Base.

Mais il apparut très vite nécessaire de rechercher une formule nouvelle de formation et de perfectionnement plus solide, plus complète.

De nombreux agents du Service s'étaient révélés dans l'exercice de leurs fonctions capables d'assumer des responsabilités plus grandes dans la vie des Centres Sociaux à condition de bénéficier d'un complément de formation.

Nous décidâmes donc en Octobre dernier de préparer au cours d'une année scolaire, un stage qui regrouperait une quarantaine de personnes, pour une moitié en fonction dans le Service, pour l'autre, candidats qui avaient le plus retenu l'attention.

La conjoncture générale et les moyens budgétaires ne rendaient pas possible encore la mise en train d'une telle expérience en Algérie. C'est pourquoi nous avons estimé possible de tenter cette expérience à Paris.

En effet, si on ne peut prétendre recréer en France les conditions équivalentes dont bénéficierait un Centre Algérien, on s'y trouve, par contre, dans une situation privilégiée pour y assurer une formation humaine sans laquelle les meilleures techniques s'avèrent inopérantes dans toute action éducative.

Il ne pouvait s'agir, en effet, de recréer artificiellement les conditions du travail en Algérie, de rechercher un public analphabète, d'imaginer la pauvreté des moyens d'action. Il ne pouvait s'agir davantage d'apporter seulement une formation théorique sans applications pratiques.

La Métropole semblait constituer un terrain de stage privilégié pour plusieurs raisons :

1°) Son équipement social est particulièrement riche et les initiatives prises pour l'amélioration des conditions de vie particulièrement nombreuses. Les stagiaires seraient ainsi amenés à prendre contact avec un pays au long passé social où les recherches audacieuses et les méthodes traditionnelles éprouvées, où des initiatives modestes et de grandes institutions, concourent harmonieusement au progrès humain.

2°) Pour s'ancrer dans leur vocation éducative et sociale, les stagiaires algériens avaient intérêt, en premier lieu, à prendre conscience que les problèmes sociaux ne sont pas l'apanage des régions sous-développées, ni le fruit d'un quelconque statut politique. Il leur serait salutaire de constater par eux-mêmes, que la solution de ces problèmes sociaux dépend, en grande partie, de l'action patiente des éducateurs, de la ténacité des travailleurs sociaux.

3°) C'est dans la région parisienne que l'on peut le plus facilement faire appel aux personnalités les plus averties des différentes matières à enseigner et aux organismes qui, tant sur le plan national qu'international, se spécialisent dans les recherches d'éducation de base.

4°) C'est aussi vers la région parisienne que convergent les résultats des expériences pédagogiques les plus diverses; c'est elle qui offre le plus vaste terrain d'application aux stagiaires soucieux de s'initier aux méthodes nouvelles d'éducation.

ORGANISATION DU STAGE

Deux groupes de stagiaires ont été désignés, le premier composé de dix huit jeunes gens, le deuxième de treize jeunes femmes et jeunes filles. Chacun des groupes séjourne à Paris pendant cinq mois; 2 mois 1/2 de stages pratiques, 2 mois 1/2 de session théorique. Les garçons sont arrivés début Décembre pour les stages pratiques, Février Mars et Avril regroupent l'ensemble des stagiaires pour le stage théorique; Mai verra revenir la première équipe, tandis que la seconde bénéficiera à son tour des stages pratiques jusqu'en Juillet.

La Résidence Sociale de Levallois-Perret a mis à la disposition de ce stage, les locaux de son Ecole d'Action Sociale, dont elle continue à assumer la gestion matérielle et l'entretien : salles de conférences et bureau, réfectoire et service des repas, chambres où sont logées les jeunes filles, les jeunes gens étant hébergés dans un Foyer de jeunes travailleurs à Arcueil-Cachan.

Les stagiaires sont placés à temps complet dans les différentes Institutions dont la liste est précisée plus loin.

La session théorique comprend 120 heures de cours magistraux et 360 heures de travaux d'application, de cercles d'études et de visites d'information.

METHODES ET MOYENS

La formation de ce groupe a été conçue en accord avec les principes des méthodes actives, c'est-à-dire à la condition essentielle que les stagiaires

participent à chaque instant et, même dans ses aspects matériels, à la vie qui leur est proposée durant cinq mois. Il est en effet important que le stage ait un caractère éducatif par le cadre même dans lequel il invite à entrer, par l'engrenage des activités dans lesquelles il faut s'insérer.

Nous nous sommes employés à donner aux stagiaires des habitudes d'esprit et de travail :

1°) Amener l'intéressé à connaître par lui-même les faits qu'on veut lui enseigner, à entraîner son esprit à ne former un jugement que par un effort personnel et à résister à la passivité que constitue le fait de répéter un jugement trouvé chez autrui.

2°) L'initier aux techniques d'expression. Dans le cadre d'un enseignement qui n'est pas obligatoire, la nécessité de proposer des conclusions plutôt que d'asséner une vérité sans appel apparaît impérieuse. Toute notion que l'on veut faire assimiler doit être proposée à l'adhésion du public, présentée, étayée des faits dont elle est tirée.

Il faut donc savoir faire un rapport, écrit comme oral, l'illustrer par tous les moyens que l'on possède : graphiques, affiches, projections, photographies, etc... faire la synthèse des choses vues, animer la séance de présentation.

3°) Exiger de lui qu'il adapte les connaissances acquises en Métropole à la tâche qu'il a choisi d'accomplir en Algérie. Ces connaissances ne pourront, en aucun cas, servir de solutions aux problèmes particuliers des stagiaires mais, simplement, contribuer à l'élargissement de leur jugement.

Les moyens utilisés sont :

- . la vie en internat, en groupe, avec responsable de groupe,
- . l'envoi en stage auprès d'organismes sociaux et éducatifs; il ne sera pas fait appel aux organismes s'adressant aux migrants nord-africains.

Le stage durera de un mois à deux mois et demi selon les organismes, avec une période d'observation, une de travail pratique, l'autre de compte rendu écrit et oral,

- . L'organisation de conférences théoriques toujours suivies de discussions,

- . L'animation directe de séances de travail et de compte-rendus.

Le Service des Centres Sociaux s'est assuré la collaboration de services et organismes particulièrement qualifiés :

- Commission Française pour l'U.N.E.S.C.O.
- Direction de l'Enseignement du Premier degré de la Seine
- Institut National d'Education Populaire
- Musée de l'Homme
- Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

PROGRAMMES DU STAGE

Le stage de Perfectionnement pédagogique et social comprend un enseignement théorique et des stages pratiques.

I - STAGES PRATIQUES

Les stagiaires sont répartis dans différents Services Publics et privés :

- Services sociaux de secteur
- Résidences sociales
- Services sociaux spécialisés : d'entreprise, d'éducation de l'enfance **in**adaptée et de sauvegarde de l'adolescence, centres d'observation neuro-psychiatriques, centres d'Orientation Professionnelle, etc...
- Equipes d'enquête sociologique
- Ecoles nouvelles
- Centres de formation professionnelle accélérée
- Clubs et maisons de jeunes
- Services d'éducation populaire

II - FORMATION THEORIQUE

- A - Les organismes d'éducation de base :

1°) Le Service des Centres Sociaux :

historique, organisation, moyens, méthodes.

2°) Les organismes internationaux :

- U.N.E.S.C.O. et autres Institutions spécialisées de l'O.N.U.

- Assistance technique

- Publications de l'U.N.E.S.C.O.

- Une expérience d'éducation de base patronnée par l'U.N.E.S.C.O.

3°) Les Organismes français d'Education de base

- Commission Française pour l'U.N.E.S.C.O.

- Une expérience d'éducation de base en France d'Outre-Mer

B - PEDAGOGIE

1°) Les programmes des Centres Sociaux : Alphabétisation (langage, lecture, écriture, calcul) - Préformation professionnelle.

Education domestique - Education agricole - Education sanitaire

Education civique et sociale - Activités culturelles

2°) Les méthodes pédagogiques

3°) Les auxiliaires audio-visuels, leur place dans l'enseignement collectif, leur utilisation dans les campagnes d'opinion, la publicité, la propagande, etc...

4°) La documentation pédagogique

5°) Les activités culturelles et les loisirs (clubs, bibliothèques, cercles d'études, etc.)

6°) L'orientation professionnelle (recherche des aptitudes, étude du marché du travail)

C - SOCIOLOGIE

1°) Les problèmes sociaux

- la démographie algérienne
 - la rupture entre les cadres traditionnels et les conditions nouvelles d'existence : l'urbanisation et ses implications économiques et sociales.
 - l'émigration
 - l'avenir économique de l'Algérie
 - la politique intégrée du développement économique et social
- 2°) Le rôle de la sociologie dans la préparation et le contrôle de l'action sociale.
- 3°) Quelques exemples de sociologie appliquée :
- la statistique et la représentation graphique
 - l'enquête sociologique
 - la psychologie sociale (dynamique des groupes).

D - L'ACTION SOCIALE

- 1°) Initiation à la législation sociale et à la législation du travail.
Les grandes institutions sociales : sécurité sociale, allocations familiales, mutuelles et coopératives, etc.
- Part du Service Social dans l'action sociale
- 2°) Les moyens d'action
- la permanence sociale et la visite à domicile
 - le cas social : enquête sociale et case-work
 - le travail en équipe
 - la coordination avec les autres Services pédagogiques et sociaux
- 3°) Les techniques
- le classement, la correspondance, les rapports, la documentation les statistiques.

4°) La déontologie

- Les grandes lignes d'une morale professionnelle propre aux éducateurs et aux travailleurs sociaux.

CONCLUSIONS

L'expérience tentée cette année par le Service des Centres Sociaux en est à ses débuts. On ne peut en tirer encore des conclusions définitives. Les remarques de nos stagiaires, les observations des différents responsables de stages ou instructeurs montrent cependant que nous sommes dans la bonne voie.

Cette première promotion s'est donnée comme ligne de conduite d'ouvrir la tradition de la formation des cadres par une heureuse réussite. Nous espérons pouvoir donner prochainement les comptes-rendus assez complets des premiers stages pratiques.

POUR LA COOPERATION

En Occident, les Coopératives sont nées d'une lutte contre l'appropriation individuelle des moyens de production qui a permis à certains groupes sociaux d'imposer leurs lois au reste de la population. Dans un pays sous-développé, les coopératives naîtront d'une lutte contre l'ignorance.

Les Coopératives n'ont jamais voulu se limiter aux seules questions économiques, elles ont tenu à développer leurs activités sociales. En Algérie et dans les pays sous-développés, c'est à l'organisme social à promouvoir la Coopérative, arme du mieux-être et du progrès économique.

Enfin il importe, en Algérie, de construire une société qui réalise à la fois une économie de Service et une économie Démocratique. Mais, de la Coopérative de Consommation, qui tente d'organiser la vie économique dans l'intérêt des consommateurs, à la Coopérative de Production qui cherche à donner au producteur, indépendance et sécurité, le progrès semble douteux. Pourtant leur naissance est presque contemporaine, montrant qu'elles correspondent à des préoccupations voisines et peut-être complémentaires.

Deux aspects du problème nous retiendront, l'EDUCATION COOPERATIVE des cadres et du Public, et les MOYENS d'éducation coopérative expérimentables dans nos Centres Sociaux, dans le cadre d'un Office Central de Coopération où notre action pourrait trouver place.

EDUCATION ET COOPERATION SONT INDISSOCIABLES

"Former des coopérateurs avant de créer des Coopératives, c'est un mot d'ordre qui s'est répandu à travers le monde à la suite de trop nombreux échecs, dûs à l'enthousiasme irréfléchi et à l'ignorance. C'est un indispensable effort préalable auquel on attache partout une importance croissante.

Examinons donc, à l'aide d'exemples tirés de l'époque contemporaine, ce que peut être : formation coopérative préalable.

Une dans son dessein, la formation coopérative est diverse dans ses moyens, parce que diverse dans les degrés qu'elle comporte et dans ses points d'application.

Publicité, propagande, éducation proprement dite, constituent dans la formation de coopérateurs, des degrés qui ne sont pas toujours nettement marqués, mais qu'on peut essayer, provisoirement, de distinguer.

Le but immédiat de la publicité, c'est d'attirer des clients, des usagers à l'entreprise coopérative.

La propagande fait plus : elle recrute des membres pour l'association coopérative.

L'Education proprement dite, enfin, va plus loin : elle se propose de former des coopérateurs instruits, conscients et actifs.

La propagande et l'éducation peuvent s'adresser au public en général et avec des moyens différents, selon qu'il s'agit d'adultes ou de jeunes, et, parmi les adultes, d'hommes ou de femmes.

Les points d'application de l'éducation proprement dite, ce sont, d'une part, les membres, d'autre part les dirigeants et le personnel d'exécution des coopératives.

C'est en partie aux coopératives primaires elles-mêmes, en partie (et, souvent dans une plus large mesure) à leurs fédérations et unions qu'incombe la tâche de propagande et d'éducation.

Mais, en l'absence d'organismes fédératifs suffisamment équipés, elle peut aussi être assurée ou complétée soit par des services ou départements officiels de la coopération, soit par des institutions privées, comme le font quelquefois les organisations de travailleurs dans certains pays soit par des institutions demi-publiques, comme cela a été le rôle, à la JAMAÏQUE, de la Commission pour le développement de la Coopération.

La simple propagande répand des idées générales. Elle vise à éveiller l'intérêt, à créer une atmosphère, à gagner la sympathie d'une fraction au moins de l'opinion publique.

La tentation naturelle de la propagande, c'est de souligner les avantages immédiats qu'on peut tirer de l'adhésion à une coopérative. Tentation naturelle et argument valable, certes; mais si la propagande s'arrête là, elle risque d'engendrer le germe d'illusions bientôt flétries. La première qualité de la propagande, celle qui lui donnera des résultats durables, c'est d'être honnête, c'est-à-dire de montrer clairement que, pour obtenir les avantages coopératifs, il faut consentir certains efforts, accepter certains risques et certaines responsabilités.

Il est vrai qu'un tel avertissement écartera les timides, les sceptiques et ceux qui recherchent leur intérêt personnel aux dépens des efforts et sacrifices consentis par autrui. Mais ceux-là n'ont pas leur place dans une coopérative qui débute et qui devra probablement lutter pour vivre. Les hésitants ne lui apporteraient rien, les sceptiques et les égoïstes seraient les plus difficiles à satisfaire. Les uns et les autres seraient aussi, consciemment

ou inconsciemment, les meilleurs agents de toute entreprise de dénigrement qui pourrait être dirigée contre la coopérative. Ce seraient des poids morts lourds à traîner dans la période souvent délicate des débuts. Il ne faut pas regretter, il faut souhaiter et favoriser leur éloignement pendant cette période. L'action coopérative est une action virile. La sélection qui se sera opérée aura retenu les hommes convaincus, résolus à agir, qui donneront à la coopérative son premier élan et qui, probablement, demeureront ses dirigeants, prêts à affronter sans découragement les difficultés qu'on leur aura fait prévoir et qu'on leur aura enseigné à surmonter. Les timides et les sceptiques suivront lorsque le succès aura tout à la fois apaisé leurs craintes et rendu leur présence sans danger au sein de la Coopérative. L'oeuvre coopérative, bien qu'elle tende à être l'oeuvre du plus grand nombre, ne peut être à ses débuts que l'oeuvre d'une élite.

Il faut pourtant admettre que le plus souvent le mobile principal qui portera les hommes vers la coopérative, c'est leur espoir d'améliorer leur situation économique. Mais cette préoccupation, d'ailleurs légitime, peut et doit être un point de départ vers de nouveaux modes de penser et d'agir, vers une conscience plus éclairée de la solidarité qui unit les coopérateurs, vers des actes de collaboration intelligente et active.

Or la véritable éducation coopérative, celle qui vise plus haut que le recrutement de clients fidèles, doit solliciter l'homme à gravir les degrés intermédiaires, ceux précisément où la coopération sait unir l'individuel et le collectif. Elle ne sera féconde que si elle est cette démarche et cette progression, si, comme toute éducation, elle est un entraînement.

La propagande prend des formes qui varient de pays à pays, selon les moyens dont elle dispose et les milieux auxquels elle s'adresse.

Quelles que soient les circonstances, elle a besoin de continuité et d'une infatigable patience.

La parole vivante, dans des réunions publiques ou restreintes n'est pas le moyen de propagande le plus moderne, mais c'est celui qui ne fait jamais défaut. Il a encore sa valeur dans tous les pays. Il est quelquefois le seul disponible. Son efficacité sera d'autant plus grande et durable que l'orateur, loin d'esquiver les questions des auditeurs et la discussion, saura mieux les provoquer.

La propagande sera menée, en partie, par des membres de coopératives auprès de leurs amis et voisins. Propagande imparfaite souvent mais capable d'aider au recrutement de nouveaux membres si la coopérative est consciencieusement administrée et si elle rend des services appréciables.

Elle sera plus efficace si elle est conduite par des propagandistes spécialement préparés par leur connaissance de la coopération, de ses principes, de son histoire, de ses réalisations, et entraînés dans l'art d'éveiller l'intérêt et de répandre de nouvelles idées.

Traditionnels ou modernes, adaptés aux possibilités de milieux cultivés ou, au contraire, peu instruits et même analphabètes, les moyens audiovisuels complètent et prolongent l'action de la propagande verbale, ou, quelquefois, s'y substituent.

Les affiches portant quelque message coopératif ne sont utiles que là où l'on sait lire. Mais les affiches illustrées ou les images simples s'adressent à tous les publics. On en fait un heureux usage par exemple à Ceylan, à Haïti, au Japon.

Dans la plupart des pays, les organisations coopératives mettent à la disposition de leurs membres des bibliothèques, des salles de lecture. Les grandes fédérations coopératives ont développé des services d'édition très actifs ou créé des sociétés spéciales pour l'édition et la vente de livres et de brochures sur la coopération et sur beaucoup d'autres questions.

Il n'est guère de pays, enfin, où la propagande coopérative n'ait utilisé non seulement la projection d'images fixes, mais encore et surtout le cinéma et la radio. La télévision est utilisée aussi, mais plus rarement.

Les films sur la coopération, soit purement documentaires, soit comportant un scénario, sont déjà nombreux.

Outre le cinéma et la radio, la grande presse est l'un des canaux qui peuvent conduire le plus directement la propagande coopérative au public en général. D'heureux efforts ont été faits par le mouvement coopératif dans certains pays pour établir avec elle une liaison permanente, lui fournir des articles, des annonces, etc...

Il arrive qu'on concentre, pendant une certaine période, dans une région limitée tous les efforts et tous les moyens disponibles de propagande. Ce sera de préférence une région à ouvrir ou récemment ouverte à l'action coopérative, ou bien une région où le besoin de coopération est particulièrement urgent ou simplement une région où les conditions paraissent favorables. L'effort sera ensuite étendu à des régions voisines, où son succès sera facilité par le succès précédemment obtenu, par l'expérience acquise, éventuellement par l'aide financière comme par le concours d'un personnel compétent que la région antérieurement organisée sera en mesure de fournir.

Dans certains pays, enfin, comme récemment en France et en Italie, un "mois de la coopération" a été consacré à un effort soutenu en vue de recruter de nouveaux membres ou d'accroître par d'autres moyens encore le capital social des organisations coopératives. En Italie, à cette occasion, des tracts ont été lancés par avion au dessus de Florence.

Ceux qui aspirent à créer une coopérative ou à adhérer à une coopérative existante doivent préparer leur esprit et leur volonté à un comportement nouveau.

Les connaissances s'acquerront plus aisément, et plus durablement par la méthode de l'enseignement mutuel, c'est-à-dire par la discussion au sein de groupes assez petits pour que soient évités tous discours grandiloquents et pour que chaque participant soit encouragé à s'exprimer librement.

Avant même d'étudier les statuts de la future coopérative, ses promoteurs devront réfléchir en commun à leur projet, à ses possibilités et à ses modalités de réalisation, c'est-à-dire ;

. Bien définir l'objet particulier de l'entreprise coopérative à créer ; s'assurer qu'il correspond à un besoin réel, qui est ressenti par tous les futurs associés et peut-être mieux satisfait par des moyens collectifs que par des moyens individuels : recueillir toutes les données du problème à résoudre ;

. Soumettre ces données de fait au contrôle et au jugement de tous ; s'efforcer de remonter des effets aux causes ; découvrir ensemble les moyens de s'attaquer à ces causes ; mesurer l'efficacité probable de ces moyens et les obstacles qui peuvent s'opposer à leur application ;

. Prendre collectivement une décision sur l'action à entreprendre et sur ses modalités .

Le groupe de discussion - il faut y insister - doit être petit (de six à dix personnes) et conduit sans aucun formalisme, dans une atmosphère de camaraderie .

" Car, dans un libre échange d'expérience et de sagesse pratique, où chacun peut formuler ses suggestions, si modestes soient-elles, et constater qu'on les écoute, exposer ses difficultés et peut-être en recevoir la solution, exprimer ses doutes et peut-être les voir dissiper, le problème de tous s'éclaire, une pensée commune se crée, qui précède et prépare l'action collective, des liens personnels d'une nouvelle nature se nouent entre ceux qui participent à cette discussion " .(I)

Il faut insister sur le caractère libéral de la Coopérative. L'adhésion à une Coopérative est un acte libre . Nul ne doit être contraint d'y entrer. Nul ne doit s'en voir interdit l'accès . Le droit de sortie, réglementé au point de vue actionnaire, reste libre .

(I) Les extraits cités dans notre article sont tirés de :
 - COOPERATION - Cours d'Education ouvrière - B.I.T. 1956 -
 - Coopératives & Education de Base - UNESCO - M. COLOMBAIN -
 - Coopération en France - Rondot - Edit. Ouvrières .

Le nouvel actionnaire devient co-proprétaire de l'ensemble des biens de la Société. Il n'a pas évidemment un "jus utendi et abutendi", la Coopérative n'est pas sa propriété égoïste, mais c'est une propriété collective dont l'administration est confiée aux délégués des consommateurs. Chaque adhérent peut contrôler la gestion. Quelque soit le nombre de ses actions, il ne possède qu'une voix. Les Centres Sociaux seront là pour informer le public d'un ensemble orienté vers la constitution d'une économie entièrement construite en fonction de l'homme.

Le Bled Algérien sort de son économie fermée et les collectivités ne disposent que de faibles capitaux. Notre contact ne devra pas seulement créer des besoins, mais, par les Coopératives, aider indirectement à la satisfaction de ces derniers. Loïn de s'opposer à d'autres formes d'associations, la Coopérative doit se conjuguer avec elles, occasionnellement ou délibérément. La création, dans nos centres, de coopératives non commerciales, sera l'initiation aux coopératives de fonction simple puis multiple, commerciales ou autres, qui créeront hors de Centres.

On est frappé par les possibilités offertes à l'action Coopérative par le truchement des Centres Sociaux. Mais l'initiation à la vie coopérative doit s'insérer dans un programme complet d'éducation de base. Coopération et éducation sont les fils d'une même trame. Ils sont complémentaires et indissociables.

Un Centre Social organisant "une campagne", la structure de celle-ci doit être préalablement rigoureusement fixée. La finalité choisie pour plusieurs campagnes est distincte des thèmes choisis par chaque campagne. Si dans notre cas, la finalité est la coopérative, les thèmes "possibles" peuvent relever de l'hygiène, puériculture, civisme etc... Le développement d'un thème par mois peut conduire à l'atteinte d'une "finalité" au bout du trimestre. De plus, ces campagnes n'ont pas un simple but économique ou social, elles sont soutenues par des brochures, vues fixes, affiches slogans orientées selon la répartition des thèmes et du but final. Le langage utilisé pour ces moyens audiovisuels restera dans sa progression et dans son ensemble un langage de base (Français élémentaire). Tout ceci doit être inséré dans un programme longtemps à l'avance.

C'est alors que la coopérative d'un centre sera la base des coopératives extérieures, commerciales ou autres. De plus, la communauté aura appris à lire, à écrire, à voter, l'utilité de la liste et du groupe, elle aura rodé le système coopératif dans le centre et en connaître le fonctionnement comme l'efficacité. Les autres cycles de même finalité ou de finalité différente compléteront cette éducation qui doit non seulement mettre les êtres "en appétit", mais en même temps leur donner les moyens de sortir de l'immobilisme.

Nous donnons ci-dessous un aperçu de la tentative de création d'une coopérative dans un de nos Centres.

COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DU QUARTIER BEL - AIR

L'idée de la création d'un tel organisme s'est inspirée de deux préoccupations qui sont à la base de l'Action des Centres Sociaux, à savoir d'une part, une préoccupation d'assistance à une population en état de besoin, ici le manque d'eau, et, d'autre part, une préoccupation éducative. De cette distinction, découlaient pour nous, les formes à donner à notre action matérielle (choix du moyen de transport de l'eau, modalité du transport, organisation des distributions, etc... et aussi une action psychologique, propre à favoriser l'implantation réelle du Centre Social dans la Communauté.

TRAVAIL DE PREPARATION PSYCHOLOGIQUE

Une campagne d'information sur les buts des Centres Sociaux à l'égard de la population a été tentée. Les moyens choisis ont été tout d'abord les tracts, qui, sous les formes les plus frappantes que nous avons pu trouver ont tenté d'initier l'auditeur possible aux sens les plus évidents de notre action générale.

Puis ont suivi, organisées dans les locaux du Centre de garçons et du Centre de filles, des réunions d'information, ou de nouveau, étaient exposées nos raisons de travailler au sein du quartier.

C'est au cours de l'une d'elles, tenue sous forme de causerie et où l'opinion de tous fut sollicitée, que l'équipe du Centre mit l'accent sur le problème du ravitaillement en eau du quartier et suggéra des solutions possibles.

En même temps, et aussi durant les jours suivants, de nouveaux tracts en appelaient à l'avis de chacun. C'est ainsi que nous pûmes réunir un premier noyau de personnes, qui intéressées par nos idées se scinda en deux groupes : l'un se déclarant pour l'achat d'un camion citerne, l'autre pour sa location.

Il faut ici remarquer toutefois, que la fraction de population que nous avons pu toucher à ce moment, n'en était guère encore qu'au stade du souhait et que sa confiance en la réussite de l'entreprise n'était sans doute guère solide.

Ainsi les cahiers de souscription que nous avons diffusés dans le quartier nous revinrent à peu près vierges.

Mais enfin l'idée coopérative était-elle du moins "dans l'air".

TRAVAIL DE PREPARATION MATERIELLE

C'est pourquoi, l'équipe, sans attendre qu'un nombre minimum d'adhérents soit atteint pour que la Coopérative puisse démarrer avec succès assuré, décida de se charger elle-même de la prospection chez les transporteurs routiers et avec

l'aide d'un habitant du quartier, fut assez heureuse pour découvrir un camion citerne d'une contenance de 3.000 litres au prix de 2.000 frs par jour de location.

Un cautionnement de 100.000 frs fut nécessaire pour conclure l'affaire avec le loueur.

Sur ces bases, nous calculons aussitôt que pour une participation de 1.000 frs par mois et par famille, un effectif de 100 à 130 adhérents permettrait à la Coopérative d'amortir ses frais.

Au départ, nous fûmes retardés par le fait que, notre camion ayant antérieurement transporté du pétrole, il nous était indispensable de le rendre utilisable à sa nouvelle fin.

L'équipe de moniteurs s'employa avec succès à débarrasser les cuves de leur odeur, utilisant énergiquement eau chaude et potasse.

Restait le problème du recrutement de nos adhérents.

Comptant sur l'effet produit sur la population par le démarrage immédiat des distributions, nous décidâmes que le camion livrerait de l'eau à ceux qui, les premiers, nous avaient fait confiance, au prix de 0,50 le litre, à raison de 60 litres par jour, pour une semaine d'essai.

La participation fixée à 1.000 frs par mois serait remboursée par le Centre si la semaine d'essai ne s'avérait pas concluante.

Rendez-vous fut donc pris avec la population pour le dimanche suivant afin de décider en commun de la poursuite ou de l'arrêt de notre action.

Il s'avéra à la fin de ce premier délai, que nos débuts étaient assez encourageants pour nous faire perséverer une semaine encore.

Ainsi une nouvelle réunion d'adhérents (dont le nombre augmentait peu à peu) fut organisée et permit de désigner un Comité provisoire de gestion où le Centre Social compterait pour une voix.

Cependant les distributions d'eau continuaient et des cartes d'eau mensuelles furent distribuées.

Le Comité provisoire, encore en fonction jusqu'ici **dut** ce Samedi 6 Juillet rendre compte à l'Assemblée Générale des Adhérents (actuellement au nombre de 70) de ses remarques et suggestions quant au travail déjà réalisé et orienter les débats en vue de l'élection d'un Comité de Gestion définitif.

Le Comité Définitif, composé de 7 membres fut élu dans le courant de Juillet. Depuis cette date il se réunit à la fin de chaque mois dans un local mis à sa disposition par le Centre Social. Il examine les comptes de gestion et décide des mesures à prendre pour améliorer les distributions.

Les décisions importantes du comité sont soumises à l'approbation des assemblées générales convoquées à cet effet.

VIE DE LA COOPERATIVE

Fin Juillet la Coopérative comptait 120 adhérents, des difficultés dues à l'état mécanique du camion (pneus, embrayage entraînent des dépenses qui dans les comptes se soldèrent par un déficit de 35.000 Frs à la fin de ce mois. Au mois d'Août, le nombre d'adhérents s'éleva à 140 ce qui ramena le déficit à 12.000 frs. Enfin en Septembre où 149 adhérents se firent inscrire, la balance des comptes fit apparaître un bénéfice de 5.000 frs.

Le Comité dans sa dernière réunion décide d'améliorer encore ses procédés de gestion afin d'augmenter les bénéfices dont le montant permettra, tant d'augmenter la quantité d'eau distribuée à chaque adhérent, que d'améliorer les conditions de travail du personnel employé.

LE POINT DE VUE EDUCATIF

Il nous est apparu très vite que les assemblées générales, en accoutumant la population à se réunir dans nos locaux pour délibérer sur un sujet qui la préoccupe particulièrement, était un précieux moyen de faire comprendre la raison d'être de nos activités.

Car l'activité de la Coopérative, joint à notre souci d'information, l'aspect de démonstration par les faits, doit emporter l'adhésion du public.

La discipline à observer au cours d'une Assemblée Générale, le respect des opinions de chacun, l'ordre des interventions, nous permettent parfois de souligner au passage l'importance de telle ou telle notion d'éducation.

Nous tentons de déduire des principes qui animent la Coopérative, ceux qui doivent régir la vie du Centre en général.

Ainsi ayant fait oeuvre commune pour résoudre le problème de l'eau nous tentons actuellement de poursuivre notre communauté de vue tant pour l'élaboration des programmes de travail des ateliers que pour leurs horaires.

Enfin, un local meublé par les auditeurs du Centre sera bientôt le "Siège Social" de la Coopérative.

LES METHODES DE LA VULGARISATION AGRICOLE (1)

RESISTANCE AU CHANGEMENT

La principale difficulté en matière de vulgarisation agricole n'est pas tant d'enseigner des techniques nouvelles que de déclencher la volonté de progrès. Il est plus facile de démontrer à des paysans la manière de se servir d'un instrument que de les décider à s'en servir.

La résistance au changement est d'autant plus forte qu'on s'adresse à des individus appartenant à un groupement social plus cohérent, ce qui, en Algérie, est souvent le cas des milieux les moins évolués.

Le vulgarisateur doit tenir compte de cette cohésion du groupe et de la répugnance qu'a chacun de ses membres à s'engager seul dans la nouveauté. Aussi doit-il s'attaquer au groupe tout entier, à la fois aux hommes et aux femmes, aux pauvres et aux riches, aux notables et au tout-venant, aux agriculteurs et aux commerçants, voire aux fonctionnaires, mais surtout aux enseignants.

L'amélioration rurale et en particulier agricole doit être non l'entreprise d'un individu, si compétent, dynamique et entraînant soit-il, mais l'entreprise du groupement social au profit duquel elle est lancée. Il n'est pas possible de faire le bien des gens malgré eux ni même sans eux; on ne peut rien faire de solide pour les paysans sans les y intéresser : on ne peut pas faire de "paysanat" sans les paysans, sans leur participation active, voire enthousiaste.

PERSUASION OU CONTRAINTE

En face de l'urgence et de l'immensité de la tâche à accomplir (sauver de la misère des centaines de milliers de paysans et leurs familles) on peut se demander si la persuasion n'est pas trop lente et s'il ne vaudrait pas mieux user de la contrainte.

Il est en effet certains cas où il est légitime et efficace d'imposer certaines disciplines culturelles. C'est en particulier celui des paysans qui reçoivent de l'Etat certains avantages ou services qui ne leur sont pas dûs, tels que crédit, subventions, semences, lots de culture, etc...

Il est alors juste que le bénéficiaire soit tenu de respecter les prescriptions techniques qui assureront au service reçu par lui le maximum d'efficacité.

En fait, il s'agit là non d'une contrainte unilatérale de l'Etat sur le paysan mais plutôt d'un contrat bilatéral dont le paysan est le premier bénéficiaire mais où l'Etat trouve son compte par l'assurance que le sacrifice qu'il a consenti est vraiment utile.

Par contre, à l'égard de celui qui ne reçoit rien de l'Etat, la contrainte est dénuée de base morale ou juridique.

Force nous est alors de recourir à la persuasion qui a d'ailleurs donné d'excellents résultats partout où il s'est trouvé des vulgarisateurs assez patients et bien persuadés qu'il ne s'agit pas pour eux d'imposer des améliorations quelconques, mais bien de proposer des améliorations qui s'imposent.

DIVERSITE DES METHODES

Les méthodes de la vulgarisation ressemblent alors beaucoup à celles de la publicité commerciale avec cette différence que leur but est désintéressé.

Or on sait, en matière commerciale, que la publicité est d'autant plus efficace, à sacrifices égaux, qu'elle fait appel à des procédés plus variés, visites à domicile, tracts, affiches, cinéma etc...

De même en matière de vulgarisation agricole, le vulgarisateur ne doit pas se contenter de telle méthode seule, les visites d'exploitations par exemple, mais au contraire cumuler les procédés de propagande sous forme de campagnes, comme opère la publicité.

Après avoir déterminé par l'enquête initiale le contenu des interventions dans le secteur en cause, on commencera par les méthodes "de masse" c'est-à-dire celles qui s'adressent simultanément à toute la population intéressée : affiches, tracts, démonstrations, conférences, articles de presse, radio, etc.... et d'une manière générale aux "auxiliaires audiovisuels".

Le public ayant ainsi été préparé, on a recours aux moyens individuels, c'est-à-dire aux visites des exploitations par les vulgarisateurs. Seules ces visites permettent d'adapter les prescriptions générales aux cas particuliers et d'emporter la décision de l'exploitant. Elles doivent d'ailleurs être répétées régulièrement pour veiller à l'exécution, la faciliter au besoin, constater et faire constater les résultats, et, s'il y a lieu, entretenir la décision pour les campagnes suivantes.

LES SERVICES

Il faut insister à nouveau sur la nécessaire coordination des conseils et des services. Il ne sert à rien de conseiller ce que les gens ne peuvent réaliser faute de moyens matériels ou financiers. Le conseiller ne peut pas grand chose sans la coopérative ou la caisse de crédit. Inversement la caisse de crédit et les coopératives ne peuvent obtenir que des résultats très partiels, parfois même catastrophiques pour elles et pour leur adhérents, si elles ne coopèrent pas étroitement avec le conseiller.

LA COOPERATION

Il n'est pas douteux que les conseils trouveront un accueil plus favorable dans les régions où fonctionnent des coopératives dignes de ce nom, c'est-à-dire qui, non seulement apportent aux coopérateurs les services dont ils ont besoin, mais aussi associent réellement les coopérateurs à la gestion de la coopérative.

Pour qu'une coopérative réussisse il faut que sa circonscription soit à l'échelle des horizons des coopérateurs. Si les circonscriptions sont trop vastes, les adhérents ne se connaissent pas et la coopérative prend un caractère administratif et inhumain, tombe entre les mains d'une poignée de gros cultivateurs et perd rapidement de vue les besoins et les aspirations réels de la masse des paysans qui rapidement se désintéressent de leur organisme.

En leur état actuel, les Sociétés agricoles de Prévoyance qui ont l'avantage d'exister et d'avoir des bureaux, des services, du personnel et des crédits, pourraient encore remplir cette mission, mais à condition que se réalise la décentralisation prévue au profit des secteurs territoriaux.

Il est indispensable que les conseils de secteur soient réunis régulièrement, véritablement consultés et appelés à prendre la responsabilité non seulement de la répartition des crédits mais aussi de toutes les entreprises collectives de la S.A.P. dans leur secteur (achat et entretien du matériel de motoculture, exploitations-pilotes, équipement collectif ou de groupe achat et conditionnement des produits, etc...)

C'est d'ailleurs à cet échelon du Secteur de la S.A.P. que se trouve placé le vulgarisateur de base. Ce sera le rôle du moniteur de susciter, d'animer et de soutenir, avec l'aide du Conseil de Secteur, les différentes entreprises coopératives qui se révéleront utiles.

Ainsi le vulgarisateur agricole va se trouver associé à l'entreprise générale de l'éducation de base, sous sa forme la plus humaine qui est l'animation des collectivités locales.

M. KIRGMAED

VIE DES CENTRES

CHABET-EL-AMEUR

Créé en Septembre 1957 le Centre Social de Chabet-El-Ameur a eu un départ lent.

Plusieurs raisons :

locaux encore en construction.
nécessité de se faire connaître de la population peu évoluée.

Chabet-El-Ameur est une commune de pleine exercice depuis peu. Les douars de Béni-Mekla et Béni-Khalfoun viennent d'y être rattachés ils faisaient jusque là partie de la commune de Palestro et de la commune d'Isserville.

Chabet-El-Ameur se trouve à 75 km à l'Est d'Alger et à l'Ouest de Tizi-Ouzou au pied des montagnes des Béni-Khalfoun, c'est la zone limitrophe de la grande Kabylie. La population est par conséquent composée de deux éléments kabyles en majorité et arabes. C'est une population dense, misérable qui mène encore une vie tribale. Elle ne conçoit pas encore la possibilité de résoudre les problèmes communs de sa propre initiative et a tendance à faire appel à l'administration pour les résoudre. Bien qu'on trouve des pionniers dans le développement dans la communauté l'ensemble de la population n'est pas encore prête.

LE CENTRE

Les installations matérielles n'étant pas terminées le foyer rural a bien voulu mettre à notre disposition ses locaux.

Nous avons prévu cependant :

un foyer et un bâtiment masculin (enseignement, ateliers).
un bâtiment situé à l'extérieur du village où les femmes viendront apprendre à raccomoder, coudre, tricoter. La proximité du dispensaire sera pour nous un moyen de nous faire connaître et fera du bâtiment féminin un centre d'accueil.

NOTRE PROGRAMME

L'éducation véritable, systématique, profonde n'a pas encore été entreprise.

Nous avons commencé par :

1) L'éducation individuelle par une action de tous les instants à l'occasion des diverses activités dans notre centre.
Secrétariat social.
Enseignement domestique auprès des femmes.
Campagne de désanalphabétisation (90 inscrits, moyenne de présence journalière 45).
Centre de préformation fréquenté par des garçons de 16 à 17 ans dont nous avons la charge pédagogique (30 inscrits).

2) L'éducation de masse qui consistera à amener les communautés à prendre des responsabilités collectives pour améliorer leur situation sociale :

Amélioration de l'habitat rural : un projet de construction de 50 logements, dû à l'initiative du TIC, est en voie de réalisation. Nous espérons que le Centre Social y participera avec l'aide des moniteurs de maçonnerie.

Amélioration des ressources agricoles avec l'appui du SAR en élargissant les associations traditionnelles par l'épanouissement d'une vie coopérative.

Amélioration de l'état sanitaire. Actuellement un adjoint technique "est prêté" au Centre de santé où il prodigue soins et conseils.

Développement de l'esprit mutualiste : des contacts ont déjà été pris en vue de la création d'une Mutuelle.

Visites de porte en porte faites par les monitrices pour amener les ménagères à rendre leur maison plus agréable et plus commode. Une campagne vient d'être déclenchée contre le Kanoun. Création d'un club des amis du Centre.

Séances cinématographiques :

Le Lundi jour de marché (150 personnes)

Le Mardi pour les habitants de Chabet (90)

Création d'une cantine où nos auditeurs prennent leurs repas.

Nous avons reçu à Chabet le meilleur accueil tant de la population que des institutions.

Nos locaux ne seront terminés qu'en fin Mars. A cette date notre centre pourra "démarrer pleinement", nous pourrons alors parler plus longuement de nos réalisations.

- بتحسين توزيع الماء
- وبيت المجلس العمومي في القرارات الخطيرة المعروضة عليه
- بلغ عدد المشتركين في سبتمبر ١٤٦ وأظهرت حسابات اللجنة توفير ٥٠٠٠٠ فرنك
- وارت اللجنة في ندوتها المنصرمة اصلاح مناهج سلوكها مكاشرة للأرباح
- وسيتمنى بواسطتها انماء كمية الماء المقدرة لكل مشترك وتيسير المهمة المطلقة على كواهل
- القاعين بتوزيع الماء
- لقد عن لنا أن المجالس العامة أفضل وسيلة ليدرك الناس مغزى نشاطنا،
- ان توطئهم على التشاور والتداول حول ما يخالف أذنانهم من شواغل
- على الجمعية التعاونية أن تتفخر برضا الجمهور وموافقته بفضل نشاطها
- المتصف بملازمة الأحداث والوقائع
- ان من سجلها احسن نظام المجالس العامة واحترام آراء الحاضرين التنوية
- بهذه أو تلك الفكرة
- وبعد ما لم ندخر جهدا لتسوية معضلة الماء تكررنا لرسم مواقيت الشغل
- في الأوراش
- ستستقر الجمعية التعاونية في محل ينجده مستعمو المركز

لقد انسجبت فكرة تكوين الهيئة المسطورة أعلاه مع مهمتي المراكز الاجتماعية الشهيرتين
الأولها مواساة ومعاودة قحطان محو زبن ، ونشر التربة والتهديب . رسمت الميزتان
بصالحنا في الحاضر لاختيار وسيلة نقل الماء وتزويده المنظم في هذا المقام ، والمساعي
القيمة بتعزيز المركز الاجتماعي من جهة أخرى .

افتتحنا النشاط بإطلاع السكان على قايات المراكز الاجتماعية لتتدين يادى
ذى بدأ بحلقة ترويج نشرات تجلى للمستمع طاني عملنا البيدة .
ثم تعاقبت في المركزين الاجتماعيين الاجتماعات المعدة لتبادل الآراء
والنظريات ، وشرح مسؤولو المركز الحبل التي تهيمن على عملنا .
و الحلول التي اهتموا اليها لنذليل مشكلة تزويد سكان الحارة بالماء .
وبعد ذلك بأيام معدودات نشرنا نشرات جديدة ليدلى كل معني بالأمر بما يجيش
في وجدانه . لم نلبث أن جمعنا فريقين ، فحصد أحدهما اقتناء سيارة توزع الماء ،
واستحوب الثاني استجارها .

الأ أنه علينا أن نلاحظ أن أناسا لم يوقنوا ايقاننا مكينا بنجاح الجمعية
التعاونية المشار اليها .

ولهذا شمر مدبروا المركز عن مساعد الجد لملافاة أصحاب مبات النقل
وعشروا على مشحنة تسع ٣٠٠٠ لترا بفضل مساعدة أحد الساكنين اجتهدنا لتصيير المشحنة
صالحة لتنصيبها الجديد ، إذ كانت تملأ خوابيها نفثا و سكبنا عليها ماء حميما وحرضا .
بقيت مشكلة الحصول على عدد كاف من المشتركين .

وبعد ما قررنا أن يبلغ الاشتراك الشهري ألف فرنك اتصلنا بالسكان بغية مواصلة أواقاف
التجربة .

وانجهت الأفكار الى استمرار السعى ، وبسر تضاعف عدد المشتركين تعيين
لجنة تصريف يساهم فيها المركز الاجتماعي .

واصل في غضون ذلك توزع الماء وتسلميم البعثات الشهرية .
بسلط اللجنة المنذرة في أوائل جوليت ملاحظاتها ومقترحاتها أثناء ائتلاف مجلس المشتركين
الصومالي ومهدت انتخاب لجنة تصريف شؤون مستقرة .

ما فتأت اللجنة المذكورة المنتخبة في بحر جوليت تجتمع شهريا في محل
وضعه المركز الاجتماعي تحت تصرفها . فهي تفحص حسابات التصريف وتقرر التدابير الثقيلة